

Petroleum Services Association of Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'industrie pétrolière et gazière est un facteur majeur de croissance économique au Canada. Le secteur des services pétroliers en amont contribuera grandement à la croissance future, notamment par une augmentation des activités manufacturières attribuable aux projets de mise en valeur des ressources. Le secteur des services pétroliers canadiens continuera à mettre au point des nouvelles technologies comme des procédés de forage horizontal et de fracturation multi-étages grâce auxquels on peut désormais exploiter des gisements qui n'étaient pas considérés rentables autrefois, d'où un regain d'optimisme pour la croissance de l'industrie pétrolière et gazière. Ces percées ont permis au Canada de préserver sa position de chef de file mondial dans ce domaine. La pénurie de main-d'œuvre représente sans contredit le plus gros obstacle à une croissance constante et soutenue des entreprises de services pétroliers, problème qui exigera un ensemble de solutions au niveau des politiques publiques pour faciliter l'accès au marché du travail national et le recrutement de travailleurs qualifiés étrangers. Par conséquent, voici les recommandations clés de l'Association des services pétroliers du Canada (ASPC) pour le budget 2013 : • clarifier les règles s'appliquant aux avantages imposables dans le cas des travailleurs originaires en dehors de l'Alberta, et s'il y a lieu, accorder et élargir les exemptions par rapport à l'impôt actuel; • offrir des crédits d'impôt pour la formation en milieu de travail; • entreprendre un réexamen des programmes relatifs aux travailleurs étrangers pour reconnaître les titres de compétences de ceux travaillant dans les champs pétroliers qui n'ont pas les diplômes d'études voulus afin qu'ils puissent plus facilement entrer au Canada, et éventuellement devenir résidents permanents.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le secteur des services pétroliers du Canada se distingue par l'esprit d'entrepreneuriat; en effet, les entreprises de ce secteur fabriquent de l'équipement et mettent au point des nouvelles technologies, en plus de fournir l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins de leurs clients dans un des bassins les plus diversifiés et les plus difficiles à exploiter au monde. Il en a résulté l'apparition de nombreuses petites entreprises qui à leur tour créent beaucoup d'emplois et contribuent à soutenir l'économie locale. Plusieurs de ces compagnies ont pris une envergure internationale. Les entreprises de services pétroliers doivent concevoir des programmes de formation poussés et coûteux puisqu'une bonne partie des compétences requises ne sont pas enseignées dans les collèges ou universités. La pénurie chronique de main-d'œuvre dans ce secteur et l'augmentation rapide des dépenses pour attirer et conserver les employés dans un tel contexte sont des problèmes prioritaires pour les membres de l'ASPC. Selon certains rapports, les activités sont restreintes et certaines entreprises membres de l'Association

déménagent leurs activités aux États-Unis faute de main-d'œuvre qualifiée au Canada, une grosse perte pour notre pays. Plusieurs entreprises de services pétroliers essaient de recruter des employés dans les autres provinces. Elles investissent beaucoup de temps et d'argent pour attirer et former des travailleurs d'autres provinces avec des compétences peut-être applicables en l'occurrence, mais qui ne possèdent aucune expérience dans l'industrie pétrolière et gazière. Plusieurs parmi eux préféreraient les quarts de travail ou les horaires de travail en rotation, dans l'optique de s'établir en permanence en Alberta une fois que leur situation personnelle sera améliorée. Cela peut obliger l'employeur à payer les frais de déplacement et d'hébergement, et risque de nuire à l'employé car ces avantages sont imposables. Si ces facteurs rebutent les employés, ils ne reviendront pas. L'entreprise y perd alors beaucoup d'argent à cause du coût initial de recrutement auquel s'ajoutent le temps et le coût de formation. Tel qu'indiqué au paragraphe 1 ci-dessus, il est nécessaire de clarifier la question des avantages imposables pour que nous puissions convaincre les travailleurs canadiens d'œuvrer dans ce secteur. Voici donc les recommandations de l'ASPC à cet égard : • prendre des mesures pour éliminer les obstacles et favoriser la libre circulation des travailleurs au Canada; • offrir des crédits d'impôt aux employeurs pour les encourager à faire davantage de formation en milieu de travail.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'attrition due aux départs à la retraite accentue la pénurie de main-d'œuvre. En plus de devoir remplacer les travailleurs retraités, les entreprises sont obligées d'investir dans des programmes de transfert de connaissances. Les entreprises de services pétroliers du Canada font progresser l'innovation dans l'industrie pétrolière et gazière, concevant des nouvelles technologies et méthodes de travail qui permettent aux employés de s'adapter aux conditions particulières de leur milieu de travail. Voici à nouveau nos recommandations déjà énoncées aux paragraphes 1 et 2 : • prendre des mesures pour éliminer les obstacles et favoriser la libre circulation des travailleurs au Canada; • offrir des crédits d'impôt aux employeurs pour les encourager à faire davantage de formation en milieu de travail; • entreprendre un réexamen des programmes s'appliquant aux travailleurs étrangers pour reconnaître les compétences de ceux travaillant dans les champs pétroliers qui n'ont pas les diplômes voulus pour qu'ils puissent plus facilement entrer au Canada et éventuellement devenir résidents permanents.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?